



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SEANCE DU 25 JUIN 2024

Télétransmission Préfecture

Nomenclature : 8.2

Numéro : 094-269400362-20240625

DELCCAS2024.06.25-12-DE

DELCCAS 2024.06.25 - 12 – Résidences Autonomie de la Pie et J. du Bellay : Fixation des tarifs des services divers pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à 18 heures, en mairie, sous la présidence de Madame Hélène LERAITRE, Vice-Présidente, représentant Monsieur Sylvain BERRIOS, Président.

Etaient présents : Madame Nadia LÉCUYER, Madame Marie-Thérèse DEPICKÈRE, Madame Jacqueline LAVAL, Madame Agnès CARPENTIER, Monsieur Claude SOUSSY, Monsieur Fabrice CAPRANI, délégués du Conseil Municipal, Monsieur Christian GITIAUX, Madame Marie-Ange MOURGÈRE, Madame Françoise BOUCHEL, Monsieur Jean-Marie MICHEL, Madame Michelle FAVRE-BONTÉ, Monsieur Thierry COMBEL, administrateurs nommés.

Etaient absents excusés et représentés : Monsieur Sylvain BERRIOS, Président du Centre Communal d'Action Sociale, qui a donné pouvoir à Madame Hélène LERAITRE, Madame Ghyslaine LOUIS, administrateur nommé, qui a donné pouvoir à Madame Françoise BOUCHEL, Madame Rosa JURADO, administrateur nommé, qui a donné pouvoir à Madame Nadia LÉCUYER.

Etait absente excusée : Madame Déborah WARGON, déléguée du Conseil Municipal.

Le Conseil d'Administration,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'action sociale et des familles,

VU la délibération DELCCAS 2023.06.27 - 12, du 27 juin 2023, décidant la revalorisation des services divers pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024,

VU les budgets de l'exercice en cours,

CONSIDERANT que le taux d'inflation pour l'année 2023, à savoir l'indice publié en janvier 2024, est de 4,90 %, il y a lieu de revaloriser les différents services mis à disposition des résidents des deux Résidences Autonomie, dont le Centre Communal d'Action Sociale assure la gestion,

CONSIDERANT que les prestations offertes aux utilisateurs sont en partie identiques dans les deux Résidences Autonomie, à l'exception de la prestation repas pour les résidents de J. du Bellay ;

VU les avis favorables unanimes des Conseils de Vie Sociale des Résidences Autonomie de la Pie et J. du Bellay, consultés sur le sujet respectivement lors des séances des 27 mai et 3 juin 2024,

Après examen et en avoir délibéré A l'unanimité

Décide qu'à compter du 1^{er} juillet 2024, la participation des résidents aux services proposés est fixée, selon le tableau annexé.

Décide que les produits de ces prestations seront pris en recettes au budget des Résidences Autonomie de la Pie et J. du Bellay sur l'exercice en cours et à venir.

Dit que la présente délibération sera publiée et transmise à Madame la Préfète du Val de Marne.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

La Vice-Présidente du Centre
Communal d'Action Sociale,



Hélène LERAITRE

Certifié Exécutoire par le Président du CCAS

Compte tenu de :

la réception en Préfecture le 26.06.2024

et de la publication électronique le 26.06.2024



Pour le Président,
Le Directeur,

Résidences Autonomie de la Pie et J. du Bellay

SERVICES	Tarifs appliqués au 01/07/2023	Inflation 2023 4,90 %	Tarifs applicables au 01/07/2024
Repas	7,85 €	8,235 €	8,20 €
Vin	1,06 €	1,112 €	1,10 €
Café, thé, tisane	0,64 €	0,673 €	0,67 €
Lessive	3,84 €	4,028 €	4,00 €

LOCATION CHAMBRE	Tarifs appliqués au 01/07/2023	Inflation 2023 4,90 %	Tarifs applicables au 01/07/2024
1 personne (la nuit)	27,09 €	28,417 €	28,40 €
2 personnes (la nuit)	33,45 €	35,089 €	35,00 €

OCCUPATION SALLE DE RESTAURANT	Tarifs appliqués au 01/07/2023	Inflation 2023 4,90 %	Tarifs applicables au 01/07/2024
Pour 3 heures	51,03 €	53,530 €	53,50 €
Pour les 2 heures qui suivent	20,41 €	21,410 €	21,40 €

b) Résidence Autonomie J. du Bellay

SERVICES	Tarifs appliqués au 01/07/2023	Inflation 2023 4,90 %	Tarifs applicables au 01/07/2024
Parking	23,08 €	24,211 €	24,20 €
Machine à laver (dans les appartements)	5,70 €	5,979 €	5,95 €